Interventions sur site

Intervention sur site petits travaux / dépannage de 1 à 20 modules YOKIS

REF : 21030008

Intervention sur site Urmet ou Yokis - 1/2 journée

Résumé

Notre équipe technique “fabricant” dédiée est à vos côtés partout en France pour garantir la proximité et la rapidité des interventions : assistance à la mise en service et dépannage sur site, migration de technologie, audit de site.

Description

Déplacement d’un technicien d’intervention. de 1 à 20 modules

Il existe 2 types d’interventions, sur 1/2 journée :

Assistance à la mise en service

Pré-requis :

- Matériel installé et câblé conformément aux notices et schémas et portée radio respectée (si applicable).
- Alimentation électrique définitive et opérationnelle.
- présence obligatoire de l’installateur.
- Utilisation de l’outil de paramétrage de l’installateur (tablette + YOKEY + APP PRO) si installation domotique connectée.

Comprend :

- Les frais de déplacement du technicien.
- La vérification du câblage.
- La vérification du fonctionnement global de l’installation.
- La formation à l’utilisation de l’outil de paramétrage.
- La remise d’un compte-rendu d’intervention.
- Sur installation collective, le technicien procèdera à la formation de l’installateur et à la mise en service des premiers appartements.

Photos et caractéristiques non contractuelles. Crédit photos URMET FRANCE - SA au capital de 600 000€ - RCS : Pontoise 329767594 - Ne pas jeter sur la voie publique

URMET FRANCE • Paris Nord 2 • 94 rue de la Belle Étoile
CS 56331 Roissy-en-France • 95941 Roissy Charles De Gaulle Cedex
Tél. 01 55 85 84 00 • Fax. 01 41 84 68 28 • info@urmet.fr • www.urmet.fr

Ne comprend pas :
- Le passage de câbles, l'installation et le raccordement des produits.
- La programmation totale du site.
- La fourniture des produits en cas de besoin.

Dépannage sur site

Pré-requis :
- Matériel installé et câblé conformément aux notices et schémas et portée radio respectée (si applicable).
- Alimentation électrique définitive et opérationnelle.
- Présence obligatoire de l'installateur.
- Utilisation de l'outil de paramétrage de l'installateur (tablette + YOKEY APP + PRO) si installation domotique connectée.

Comprend :
- Les frais de déplacement du technicien.
- La vérification du câblage.
- La recherche de la cause de dysfonctionnement.
- L'échange éventuel du produit en défaut (si installation et produits toujours couverts par le cadre de la garantie).
- La remise d'un compte-rendu d'intervention.

Ne comprend pas :
- La fourniture des produits non couverts par la garantie.

Pour en savoir plus, contactez le SAV.

Photos et caractéristiques non contractuelles. Crédit photos URMET FRANCE - SA au capital de 600 000€ - RCS : Pontoise 329767594 - Ne pas jeter sur la voie publique

URMET FRANCE • Paris Nord 2 • 94 rue de la Belle Étoile
CS 56331 Roissy-en-France • 95941 Roissy Charles De Gaulle Cedex
Tél. 01 55 85 84 00 • Fax. 01 41 84 68 28 • info@urmet.fr • www.urmet.fr